

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/11/12/2020016133/justel>

Dossier numéro : 2020-11-12/18

Titre

12 NOVEMBRE 2020. - Décret portant confirmation de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de pouvoirs spéciaux n° 4 du 23 avril 2020 relatif au soutien des secteurs culturels et du cinéma dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 24-11-2020 page : 82846

Entrée en vigueur : 04-12-2020

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. Cet article vise à confirmer l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de pouvoirs spéciaux n° 4 du 23 avril 2020 relatif au soutien du secteur culturel dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19.

Cet arrêté de pouvoirs spéciaux vise à établir les conditions d'indemnisation des opérateurs culturels, des organisateurs d'événements culturels et des producteurs de cinéma frappés de plein fouet par la crise sanitaire.

Cet arrêté de pouvoirs spéciaux est entré en vigueur le 28 avril 2020.